

**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 28
- présents : 22
- votants : 25

L'an deux mille vingt-six le 2 du mois de mars à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier
Dates de convocation : 24/02/2026

PRESENTS : Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, GILIBERT Pierre, REAL-LEFAY Sandra, LAVY Christèle, SOURISSE Claire, NAVILLE Yannick, GENOUD Monique, DOMBRAT Philippe, HERITEAU Annelise, MARSAN Christelle, GIRAULT Jean-Michel, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette, PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, TROLLIET Christine, FAVRAT Magali, LE BOURBOUACH Yannick

ABSENT(S) EXCUSES : MERMIN Philippe a donné procuration à HERITEAU Annelise, MAGNIEZ Anne a donné procuration à LAVY Christèle, DEHEDIN José a donné procuration à GILIBERT Pierre, BIAGINI Stéphane, BOITEUX Cécile, GARN Viviane

SECRETAIRE : SOURISSE Claire

D2026_030204

OBJET : Attribution du marché concernant l'AMO pour le réaménagement de l'ilot Bâti du secteur Mairie, dit « Bré Sicard » sur la commune dans le cadre de Petites villes de demain
Rapporteur : Olivier JACQUIER

Dans le même contexte que la délibération précédente, une deuxième consultation a été lancée pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en conception urbaine visant à accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la définition d'un schéma pour le réaménagement et la requalification de l'ilot Bâti du secteur Mairie, dit « Bré Sicard » sur la commune de Bons-en-Chablais, dont les références cadastrales sont les suivantes :

740430000A1125, 740430000A2283, 740430000A1123, 740430000A1122, 740430000A1121, 740430000A1120, 740430000A1129, 740430000A1126, 740430000A1127, 740430000A1128, 740430000B0174, 740430000A2293.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié en ligne sur le profil acheteur de la commune (mp74.fr) le 19 janvier 2026.

- La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au lundi 16 février à 12h00.
- 8 plis ont été déposés dans les délais.

Au vu du rapport d'analyse des offres, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché à EVO PODS pour un montant de 17 340 € TTC.

Le Conseil Municipal, avec 12 voix POUR, 7 voix CONTRE (José DEHEDIN, Pierre GILIBERT, Philippe DOMBRAT, Yannick LE BOURBOUACH, Jérôme HASSAN, Marcel PIGNAL-JACQUARD, Alain GROSS) et 6 ABSTENTIONS (Didier TOURNIER, Annelise HERITEAU, Philippe MERMIN, Sandra REAL-LEFAY, Christelle MARSAN, Christine TROLLIET),

DECIDE

-d'attribuer le marché à EVO PODS pour un montant de 17 340 € TTC.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Olivier JACQUIER



La secrétaire,
Claire SOURISSE

	EVO PODS	Belvédère	D2P Aménagement	KAYAK Architecture	ALTEREO	ATHANOR Architecture	Redraw	LUP
Score financier	40	17	22	29	11	14	20	24
Score critère technique	53,5	54,0	50	30,5	54	54	56	51,00
Score total	93,5	71,0	72,00	59,5	65,00	68	76,00	75,00

Vu pour être annexé à la délibération n°D2026_030204
du Conseil municipal du 2/03/2026

Le Maire,

Olivier JACQUIER



La secrétaire,

Claire SOURISSE

